



Bulletin Info Daubèze

Sommaire :

Page 1

. Le mot du Maire

Page 2

. Travaux de la salle des fêtes

. Fin de la procédure de reprise des concessions au cimetière

. Travaux accessibilités au cimetière

Page 3

. Hommage

. Bienvenue à Mathieu

Bedhomme

. Inscription sur les listes électorales

. Voirie 2019

Page 4

. Ils ont échangé leurs vies

. Bravo à Margot Le Foll

Page 5

. Arbre de Noël

. Cérémonies 8 mai et 11 novembre

. Initiation aux gestes de premiers secours

. Fibre optique

Page 6

. Notre église

. Info dernière minute

. Etat civil

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Avec l'équipe municipale, je suis heureux de vous présenter ce nouveau numéro de notre bulletin municipal. Une fois de plus, vous y trouverez une actualité riche de notre commune, mais aussi de ses habitants.

Ce bulletin se veut être un lien de communication afin de vous permettre de suivre les événements de notre territoire en complément du Force+, le bulletin d'information de la communauté de communes. Je vous rappelle ici que l'ensemble de nos publications ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur notre site internet www.daubeze.fr que je vous invite à consulter fréquemment.

Le 15 mars 2020 se dérouleront les prochaines élections municipales et je profite de cette tribune pour vous annoncer que je n'y conduirai pas de liste municipale. Au cours de ces six années, je me suis d'abord attaché à remplacer, le mieux que j'ai pu, notre maire Patrick Maumy durant son combat contre sa maladie et je lui rends ici un vibrant hommage. Puis, lorsque le conseil municipal m'a élu maire de Daubèze fin 2015, j'ai mis toute mon énergie pour continuer cette tâche nouvelle pour moi à laquelle je n'étais pas forcément préparé. Je voudrais remercier ici toute l'équipe municipale et, en particulier, mes adjointes qui m'ont accompagné dans cette mission.

Forts de l'énergie que nous avait transmise Patrick Maumy, nous avons mené un certain nombre de projets sur notre commune. D'abord, l'aménagement des défenses incendies fut réalisé afin de protéger au mieux la commune, puis nous avons refait la toiture de notre magnifique église ainsi que son éclairage intérieur. Ce fut ensuite au tour de la salle des fêtes de voir son bardage extérieur remis à neuf et tout récemment sa décoration intérieure que vous découvrirez pour le repas de Noël. Le cimetière fut, lui aussi, réaménagé avec l'amélioration de l'accessibilité à l'église et prochainement la fin de la procédure de reprise de concessions. Tous ces travaux ont toujours été menés avec nos moyens limités compensés par le pragmatisme de nos campagnes et l'investissement de vos élus.

Durant ce mandat nous avons voulu nous efforcer d'être le plus communicant possible au travers de ce bulletin municipal mais aussi de notre site internet, repensé entièrement il y a 2 ans, et qui est mis à jour régulièrement par Ophélie Capin. Il nous paraît primordial que les habitants puissent participer à la vie de la commune et de son conseil municipal.

Nous avons la chance de vivre dans une commune où il fait bon vivre ensemble. Que ce soit par l'organisation des soirées de Noël, des différents moments de commémoration, de la maiade ou bien de la formation aux gestes de premiers secours, nous avons tout fait pour que perdure cet état d'esprit.

Enfin, au niveau de la communauté de communes, nous avons essayé de vous représenter au mieux et de participer activement aux différentes commissions et autres syndicats.

Je veux ici remercier tout le conseil municipal pour son implication et son sens du service. Je suis persuadé que la prochaine équipe municipale que vous choisirez continuera cette action et nous représentera au mieux.

A titre personnel, je vous remercie chaleureusement pour les échanges que j'ai pu avoir avec chacun d'entre vous. Ce fut pour moi une expérience très enrichissante.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et j'espère vous retrouver le 14 décembre pour partager ensemble une belle soirée de Noël.

Bonne lecture à tous.

Samuel Mestre

TRAVAUX SALLE DES FETES

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes viennent de se terminer.

L'an dernier, nous avons privilégié les travaux extérieurs (réfection du bardage), cette année nous sommes concentrés sur les travaux d'amélioration et d'embellissement intérieurs :

. mise en place de plaques de BA13 sur la partie centrale, habillage des poutres, réalisation de la peinture intérieure de la salle des fêtes, réfection du bar

. remplacement de l'éclairage de la salle des fêtes, éclairage du bar par des suspensions et spots, remplacement des chauffages par des panneaux rayonnants

. mise en peinture des volets de la mairie (en cours de réalisation)

Par ailleurs, pour réaliser un projet harmonieux et cohérent, le conseil municipal a décidé de faire appel à une graphiste designer pour le conseiller sur le choix des couleurs pour la peinture de la salle des fêtes.

Budget global : 18.766,00 € HT

Ces travaux seront financés en partie par le FDAEC (Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes attribué par le Conseil Départemental de la Gironde) qui s'élève cette année à la somme de 7.211,00 €.

Le solde des travaux est autofinancé par la commune.

L'arbre de Noël, qui aura lieu le 14 décembre, sera l'occasion pour tous de découvrir notre salle des fêtes rénovée !



FIN DE LA PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

Après cinq années de procédure, le conseil municipal vient de reprendre au nom de la commune des concessions pour lesquelles les recherches des familles ont été vaines afin de les remettre en service pour de nouvelles inhumations soit cinq tombes en terre et cinq caveaux.

Deux tombes, où sont inhumés les poilus « Mort pour la France » Adrien Tessier et Pierre Louis Lavergne, ne feront pas, quant à elles, l'objet de reprises et seront entretenues par la commune.

Les pompes funèbres Bazeillaises ont été choisies pour procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées ainsi qu'à l'enlèvement des monuments, emblèmes funéraires restées sur les concessions ainsi qu'à leur nettoyage. Les restes des corps seront déposés dans le caveau communal sur lequel une plaque sera apposée avec les références des concessions reprises.

TRAVAUX ACCESSIBILITE AU CIMETIERE

Les travaux d'accessibilité au cimetière ont été réalisés en ce début d'année par l'entreprise Robert. Ils ont consisté, tout en respectant les demandes spécifiques de l'architecte des Bâtiments de France, à la mise en œuvre d'une bande de revêtement en béton désactivé traversant de bout en bout le cimetière afin d'en faciliter l'accès ainsi qu'à notre église. Le coût de ces travaux s'est élevé à 10.244,59 € HT.



LES EVENEMENTS



ARBRE DE NOEL Le traditionnel arbre de Noël s'est déroulé le samedi 15 décembre 2018.

Comme d'habitude, après les poignées de mains et les embrassades, nous avons accueilli le Père Noël pour la remise des cadeaux aux enfants ainsi qu'aux aînés. Après l'apéritif, chacun s'est installé pour déguster le repas offert par la commune, un moment de convivialité au cours duquel nous avons pu nous retrouver et échanger.

CEREMONIES 8 MAI ET 11 NOVEMBRE

Malgré la pluie battante de ce 8 mai 2019, et le temps maussade de ce 11 novembre 2019, nous étions nombreux à participer à ces cérémonies marquant ainsi l'attachement de tous à ce devoir de mémoire.

Après le traditionnel dépôt de fleurs, la lecture de la lettre de la secrétaire d'état Madame Darrieussecq par Samuel Mestre, notre maire, nous nous sommes retrouvés à l'issue de ces cérémonies pour le vin d'honneur préparé par l'équipe municipale.



INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Le samedi 25 mai 2019, Mélanie Girouard Larmandieu, formatrice à l'Union Départementale des sapeurs pompiers de la Gironde, accompagnée du chef de centre le lieutenant Willy Bernard, de son adjoint Eric Rascard, et de deux jeunes sapeurs pompiers, s'est chargée de nous initier aux gestes qui sauvent. Si, à la fin de cette matinée, nous n'étions pas tous des secouristes avertis, nous avons été sensibilisés à donner correctement l'alerte mais aussi à des techniques simples à appliquer dans les cas d'asphyxie, de saignements, d'inconscience ou bien d'arrêt cardiaque. Cela a été également l'occasion de nous familiariser à l'utilisation du défibrillateur dont la commune s'est dotée voilà un an.



FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre sur notre territoire progresse. D'ici deux ans, notre commune devrait être raccordée. D'ores et déjà, n'hésitez pas à vous connecter sur le lien : <https://girondehautmega.fr/cartedeligibilite> qui vous permet de suivre l'avancée des travaux : chaque adresse répertoriée est représentée par une pastille dont la couleur varie en fonction de l'état d'avancement du déploiement. Consulter ce site, c'est aussi l'occasion de vérifier si votre adresse est correcte et de relever votre référence technique qui vous permettra de vous identifier auprès de votre fournisseur d'accès lors de l'installation finale.



Monsieur Jacques Rolland, installé récemment sur notre commune avec son épouse au lieu dit Pagès, a offert à la commune cette magnifique et fidèle reproduction de notre église dessinée par ses soins. C'est ainsi l'occasion de mettre en lumière l'élément essentiel de notre patrimoine : notre église Saint-Sulpice de Daubèze inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques :

« Notre église est mentionnée tardivement dans un texte de 1249, lors d'une donation de terre faite à la commanderie de Sallebruneau.

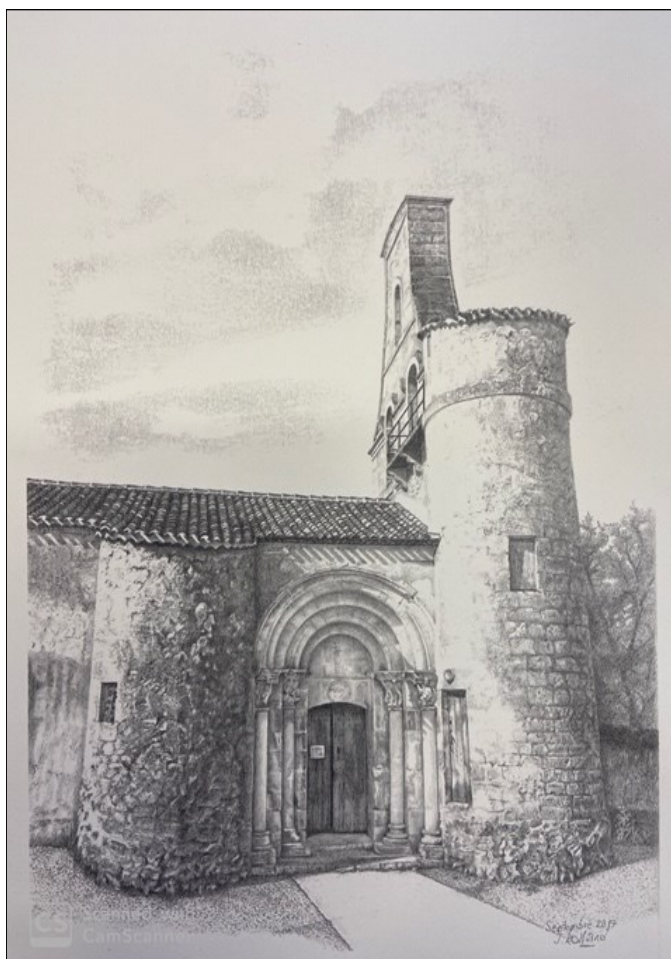
L'édifice actuel possède une nef unique rectangulaire, dans laquelle s'ouvre au nord un portail et un chevet en hémicycle, s'appuyant sur une travée droite plus large. Ces différents éléments appartiennent bien à la période romane, mais notre église n'est pas homogène.

La nef est couverte d'une charpente. Prévue dès l'origine, la disposition des murs ne comporte aucun contrefort à l'extérieur. Le clocher-mur occidental, qui devait déjà exister à l'époque romane, fut rebâti et modifié à la fin du Moyen-Age et au milieu du XVIIIe siècle. Le portail nord est percé dans un avant-corps où abondent les marques de tâcherons. Il comporte une archivolt dont deux voussures sont en forme de tore, un tympan lisse, un linteau orné d'un chrisme circulaire, qui fut creusé pour faciliter le passage lorsque le seuil fut exhaussé. Son intérêt provient de l'existence de quatre chapiteaux sculptés malheureusement assez mutilés. Nous pouvons encore reconnaître à l'est le chapiteau de la Faute d'Adam et Eve, où subsistent le serpent, l'arbre de la Connaissance et un des protagonistes. Le tailloir porte deux personnages allongés. Puis, nous pouvons reconnaître également la Pêche Miraculeuse.

À l'ouest les chapiteaux sont très mutilés. Léo Drouyn au XIXe siècle avait identifié l'Adoration des Mages et Daniel dans la fosse aux lions. Ces sculptures que l'on peut rapprocher stylistiquement de celles de Saint-Siméon de Bouliac sont, comme ces dernières, dans la suite au grand atelier du chevet de la Sauve Majeure. Elles permettent de dater les travaux d'aménagement du portail de Daubèze des années 1130-1140. Le chevet fut rebâti et voûté à la fin de l'époque romane, dans un bel appareil régulier. Le style de la sculpture, l'ampleur des formes et du voûtement indiquent une date qui pourrait être le début du XIIIe siècle »

Un grand merci à Monsieur Rolland pour cette illustration qui viendra orner l'un des murs de notre salle des fêtes qui vient juste d'être rénovée.

Source :
Service Départemental de l'Architecture (Bâtiments de France)



INFO DERNIERE MINUTE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que :

**L'Ensemble Choral de Libourne se produira
le samedi 13 juin 2020
à l'église Saint Sulpice de Daubèze.**

Ce sera l'occasion de découvrir cette chorale qui se produit dans toute la région dont le répertoire est vaste : chansons du XVIème au XXème, musique sacrée ... sous la direction de Jean Goujon.

ETAT CIVIL

Naissance

Félicitations aux parents de :

Léni DULEAU, 20 mars 2019

Décès

Sincères condoléances aux famille de :

Maurice ALONSO, 18 décembre 2018

Patrick BARRIERE, 22 janvier 2019

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et mercredi : 8 H 30 à 12 H 30

Permanence du maire sur rendez-vous chaque
mercredi de 18 H 00 à 20 H 00

Tél : 05.56.71.88.94

Courriel : mairie.daubeze@wanadoo.fr

Site internet : www.daubeze.fr